MAINTIEN DE L'ORDRE, VIOLENCES POLICIERES, DROIT FONDAMENTAL DE MANIFESTER …
« *On lâche rien !* »

Reconnue comme une liberté fondamentale dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, la manifestation est inscrite dans le droit français depuis 1935**.** Elle est essentielle à la démocratie. Mais est-elle toujours garantie ? Le maintien de l'ordre est indissociable de l'État de droit. Mais comment est-il assuré ?

L'ACAT-France s'est penché sur ces deux questions, et ses rapports sont sans appel : le maintien de l'ordre « à la française » n'est pas assuré dans le respect du cadre légal qui s'impose aux forces de l'ordre et aux autorités qui les dirigent, dans celui des droits humains.

Avec l'éditeur Coco-Cherry, associée avec la Ligue des droits de l'Homme, l'ACAT-France est fière de vous présenter un nouveau jeu de société : ***On lâche rien !*** - **un outil de sensibilisation** qui vous permettra de découvrir, grâce au livret d'accompagnement, ce qu'est le maintien de l'ordre, qui en est garant, quelles sont les techniques de maintien de l'ordre, celles qui sont risquées, disproportionnées... voire illégales.

Pour ne plus avoir peur de manifester, pour continuer d'exprimer ses idées sans crainte, il existe une solution simple : nous avons besoin d'une police qui respecte le cadre légal du maintien de l'ordre et les libertés fondamentales.

QUEL MAINTIEN DE L'ORDRE POUR PROTEGER LE DROIT DE MANIFESTER ?

Vous voulez que le maintien de l'ordre soit assuré par des corps de police formés à cet effet. Ce n'est pourtant pas toujours le cas quand on le confie à la « BAC » ou à la « BRAV-M », ce duo de policiers à moto…laissant craindre des abus. On ne maintient pas l'ordre public avec des armes de guerre. Or, les grenades et balles de défense appartiennent à cette catégorie. Elles sont responsables de blessures graves, irréversibles voire mortelles.

Le maintien de l'ordre doit être garant de la sécurité et de l'ordre public, mais également que les libertés et les droits fondamentaux des manifestants soient respectés. Le livret d'accompagnement du jeu évoque ces questions et offre des réponses pertinentes. N'hésitez pas à le consulter !

Nous avons une surprise pour vous !
Une carte spéciale ACAT-France « Défenseure des droits humains » en bonus et en édition limitée.
Une exclusivité pour toute commande auprès du Secrétariat national.

Dans la limite des 1000 premières commandes !

Les informations recueillies sur ce bon de commande sont strictement destinées à des fins de gestion interne par l'ACAT-France. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr

BON DE COMMANDE

Jeu *On lâche rien !*

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM – Prénom :

.....

Adresse / Code postal / Ville / Pays

_____

_____

Téléphone : ..... Mail :
.....@.....

☐ **Je commande en qualité de particulier**

☐ Adhérent ACAT-France

☐ Non-adhérent ACAT-France

☐ **Je commande au nom d'un groupe local ACAT-France**

Nombre d'exemplaires : .....

	Prix unitaire	**Prix unitaire à partir des 4 exemplaires**
Adhérent ou groupe local ACAT	16 € (frais de port offert)	12€
Bénévole / Donateur	16 € (frais de port offert)	12€
Non adhérent	18 € + frais de port	18 € + frais de port

Il est formellement interdit de revendre une boîte de jeu en dessous de 16 € euro. L'achat de ce jeu par des adhérents, à titre individuel ou au nom d'un groupe local, ne peut avoir de visée mercantile ou se trouver en concurrence avec le réseau de vente du jeu de l'éditeur**. Les adhérents et groupes locaux doivent se procurer le jeu par le Secrétariat national.** L'adhérent ou groupe local acheteur s'engage donc à ne pas revendre au sein du réseau militant de l'ACAT-France

Bon de commande à retourner à :
L'ACAT-France
« Vente et diffusion »
7 rue Georges Lardennois - 75019 - Paris
Contact : franck.hurel@acatfrance.fr / Tél. 01 40 40 71 20

Sortie officielle du jeu:
26 juin 2023. Livraison prévue fin juin.

Des questions par rapport à l'utilisation du jeu comme outil de sensibilisation ?
Veuillez écrire à : mobilisation@acatfrance.fr ou plaidoyer-surete-libertes@acatfrance.fr

Les informations recueillies sur ce bon de commande sont strictement destinées à des fins de gestion interne par l'ACAT-France. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr